

L'ÉDITO



© Patrick Dagonnot

Luc Broussy

Directeur de la publication

L'année 2019 devait être l'année de la loi Grand Âge : au moins aura-t-elle été celle des Rapports.

Car de loi il n'y aura point cette année. Contrairement aux engagements qui ont émaillé toute l'année 2019, le projet de loi ne sera pas présenté en Conseil des Ministres en décembre. Au mieux le sera-t-il en Janvier. Et encore, on attend plus sûrement une « communication » ou une « stratégie » qu'un véritable texte de loi.

En attendant, on a au moins deux beaux rapports. Le premier, le rapport Libault, comptait 175 préconisations. Le second, celui porté par Myriam El Khomri, propose 59 mesures. A eux deux, on en est donc à... 234 orientations. Qui pour l'heure n'ont pas connu le moindre début de commencement d'application.

Tout est ainsi suspendu à une loi dont on sait pourtant qu'elle ne pourra être débattue au Parlement avant

le début de l'été et adoptée au mieux en toute fin 2020. Il devient donc urgent de cesser d'attendre la loi comme une condition pour agir.

D'autant que plus le temps passe, moins les budgets nécessaires seront disponibles. Suite à la crise des Gilets jaunes, le Gouvernement a mis sur la table 17 milliards d'euros, 10 en 2019, 7 en 2020. Suite à la crise de l'Hôpital, il s'est engagé à dépenser 1,5 milliard d'euros supplémentaires. Et vient désormais la réforme des retraites dont personne ne pense qu'elle pourra aller à son terme à coût constant. Autant dire qu'une fois ces dépenses actées, il ne devrait plus rester grand chose pour la loi Grand Âge. Raison de plus pour réformer de suite, pour réunir la Conférence sociale maintenant, pour entamer les réformes réglementaires sans plus attendre : plus rien ne justifie d'attendre la loi pour avancer.



CONSEIL PRESSE FORMATION

Édité par SARL EHPA Presse
au capital de 137 000 euros
55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Tél. 01 40 21 72 11
Fax. 01 40 21 07 36

redactionmmr@ehpa.fr
www.ehpapresse.fr

Retrouvez EHPA Presse Conseil
et Formation sur les réseaux



Directeur de la publication :
Luc Broussy

Directrice générale :
Elsa Maarek

Secrétaire de rédaction - Photos :
Patrick Dagonnot

Directrice relations entreprises :
Patricia Roussannes

Service abonnements :
Louise Besse

Abonnement d'un an/10 numéros :
140 euros

La Maison des Impressions
51, rue de Belleville - 75019 Paris

Commission Paritaire no 0721 T 88 552

RCS B41 31 27 911

Siret 41312791100043

ISSN : 1769-9460



SOMMAIRE

4 ECHOS

9 L'ACTU

Secteur associatif :
les prémices d'un Big Bang p. 9

La vision d'Antoine Perrin,
directeur général de la FEHAP p. 11

La présidente de Colisée
entre dans l'arène p. 19

20 TRIBUNE

Pilotage des Ehpad :
le secteur public déclare
sa préférence pour les ARS

22 L'INFOGRAPHIE DU MOIS

Les professionnels en ehpad

25 FICHE TECHNIQUE

Que faire quand le CVS est H.S. ?



© Julien Bourgeois

6 L'ENTRETIEN LAURE DE LA BRETÈCHE

Mission : booster le secteur associatif



Copyright: Ministères sociaux/DICOM / Cedric Burkens / SipaPress

12 LE DOSSIER Le rapport El Khomri suscite de fortes attentes